



ARADEL, la fin d'un réseau au service du développement des territoires depuis 35 ans ?

ARADEL, Réseau de professionnels du développement économique des territoires d'Auvergne Rhône-Alpes, est né en 1986 à l'initiative de développeurs locaux pour répondre aux évolutions du métier, favoriser les échanges d'expériences et leur professionnalisation. Ce réseau rassemble aujourd'hui **plus de 900 adhérents**, représentant la diversité des territoires, structures et métiers du développement. Il a su construire en 35 ans **une offre unique en France**, reconnue et régulièrement citée et mobilisée pour son expertise à l'échelle nationale, participant ainsi sans conteste au rayonnement et à la compétitivité du territoire régional (*cf. diapo de bilan en annexe*).

Accords, revirements, dysfonctionnements...

Cette réussite a été en partie permise et amplifiée par **le partenariat avec la Région démarré en 1997 et inchangé au fil des alternances politiques**. La Région a soutenu financièrement ARADEL pendant toutes ces années par des subventions régionales et via le FEDER.

Depuis 2017, la subvention régionale a diminué significativement, accentuant nos besoins de trésorerie et de renforcement de fonds propres. Dans ce contexte, nous avons engagé dès 2018 un profond travail de transformation pour anticiper au mieux un changement de modèle économique nécessaire qui a commencé à porter ses fruits.

Malgré cet effort d'anticipation, **la situation financière s'est dégradée** lors du second semestre 2019, du fait d'un allongement des délais d'instruction par la Région des demandes de programmation et de versements FEDER, puis face à un durcissement soudain de l'instruction FEDER (nouvellement externalisée à des cabinets privés) qui a entraîné une amputation de 50% du montant de FEDER 2017 attendu.

Cette décision, ni notifiée ni motivée par la Région, nous est apparue infondée et disproportionnée, dans un contexte où aucun changement de pratique n'est intervenu et où l'association a toujours travaillé en concertation avec les services régionaux sans que la moindre observation soit formulée sur sa manière de procéder. Nous avons alors engagé un recours gracieux puis déposé une requête au tribunal administratif.

Notre cas particulier révèle **un véritable problème d'accès et de sécurisation des fonds européens** pour des petites structures comme la nôtre, du fait des délais d'instruction des dossiers et de la variabilité des critères d'instruction. Nombre d'associations en ont fait les frais.

A ce problème de fonds européens s'est ajouté en février 2020 **un revirement de la Région** qui, au dernier moment, a ajourné de sa Commission Permanente la décision d'attribution de notre subvention annuelle de fonctionnement de 140 K€, sans explication. Le dossier n'a toujours pas été reprogrammé depuis et aucune réponse ne nous a été officiellement apportée malgré nos relances. La Région avait pourtant délibéré en date du 20 décembre 2018, après audition par la Commission Economie de proximité, pour approuver une convention triennale de partenariat avec ARADEL.

Parallèlement, 2 autres dossiers de demande de solde FEDER (IMPL et 2018) restent en attente de versement. Et le dossier FEDER 2019 est toujours en attente d'instruction. Alors que toutes les actions correspondantes ont été réalisées et ont donné entière satisfaction lors du comité de pilotage annuel avec ses services, la Région nous a laissé entendre que sa programmation pourrait désormais être suspendue face au doute existant quant à notre capacité financière future, qui n'est pourtant que la conséquence directe de ses délais d'instruction et de programmation.

Nous avons bien-sûr, dès 2019, alerté à plusieurs reprises et au plus haut niveau les services et membres de l'exécutif régional sur les dysfonctionnements de gestion des fonds européens et sur le risque de cessation de paiement que le report ou l'annulation du vote de notre subvention engendrait à court terme. Face à l'absence totale de réaction et au silence le plus absolu, nous sommes amenés à considérer que la Région a décidé, sans l'expliquer ni même l'annoncer, d'arrêter de soutenir notre réseau.

La fin d'un chapitre...

Avec **5 dossiers de subvention en attente de versement ou d'attribution par la Région, pour un montant total de 588 704 €**, nous avons aujourd'hui atteint une situation financière insoutenable et proche de la cessation de paiement. Nous allons donc entrer inévitablement en procédure collective.

Contraint par ce contexte, **le Conseil d'administration a décidé à l'unanimité de mettre fin à la structure ARADEL dès la fin mai**. Nous avons ainsi stoppé notre programme d'action 2020, dû licencier nos deux derniers salariés et quitter nos locaux pour réduire au maximum nos charges de fonctionnement. En parallèle, nous avons sollicité une période de procédure préventive ou de redressement judiciaire, plutôt qu'une liquidation immédiate, afin d'avoir le temps nécessaire à la poursuite des recours juridiques engagés pour faire valoir nos droits et régler in fine nos fournisseurs en attente de paiement, pour la plupart d'Auvergne-Rhône-Alpes et déjà considérablement mis à mal par la crise actuelle.

A cet effet, **la campagne d'adhésions 2020 reste ouverte**, malgré la mise en sommeil de notre offre, en vue de financer les ressources juridiques nécessaires à ces recours.

Si la structure disparaît aujourd'hui, l'association perdure encore pour une durée indéterminée : quelques semaines, quelques mois ou plusieurs années, en fonction de l'issue des procédures à venir et des recours juridiques engagés.

Pour mieux se réinventer

ARADEL ne se résume pas à une structure, une association, ni même à un nom. C'est avant tout un réseau singulier, unique en France, fort de 35 ans de formations, de débats, d'échanges d'expériences et de prospective, riche de l'incroyable diversité des gens qui le composent, des sujets émergents et des initiatives qui le nourrissent.

Quoi qu'il arrive, **le Conseil d'Administration souhaite que ce réseau perdure**. Il peut prendre de nouvelles formes, de nouveaux contours, intégrer de nouveaux acteurs, porter de nouvelles missions, être le fruit de nouvelles alliances, qui sont **à imaginer et construire ensemble, fidèles à nos valeurs et à notre ADN « le réseau au service du réseau »**.

La concomitance de notre situation et du contexte inédit que nous traversons, montrent plus que jamais l'importance d'un espace de réflexion et d'anticipation, pour faire face à l'incertitude, pour consolider ensemble la capacité de résilience de nos territoires et réussir, aux côtés de nos entreprises, la transition qui s'annonce.

Nous engagerons donc dans les semaines à venir **une très large consultation de nos adhérents et partenaires pour imaginer ensemble la nouvelle ARADEL de demain**, au plus près des besoins émergents des territoires, affranchie des contraintes liées à notre précédent modèle économique et s'inspirant de ce que chacun a connu durant la crise COVID-19, et ainsi transformer une fin annoncée en un renouveau.

Merci à notre formidable équipe, à nos fidèles adhérents, à nos précieux partenaires, pour les riches et fructueux échanges que nous avons eus pendant toutes ces années, et nous l'espérons, pour ceux à venir. Et à très vite pour continuer à cultiver ensemble le goût de l'intelligence collective au service du développement économique territorial.

Le Conseil d'administration

Comment nous aider ?

- Adhérez si vous ne l'avez pas encore fait :
 - [Adhésions individuelles](#)
 - [Adhésions structures](#)
- Adressez-nous vos soutiens [par mail](#) ou via les réseaux sociaux [#aradeldoitcontinuer](#)
- Relayez notre communiqué

Comment participer à la refondation d'ARADEL ?

- Manifestez-vous dès à présent [par mail](#)



Ecrivez-nous :

14 rue Passet – 69007 LYON
aradel@aradel.asso.fr

Suivez-nous :





Notre ADN

- ▶ Une association créée en 1986 à l'initiative de développeurs
- ▶ Un CA composé de 25 développeurs économiques représentant la diversité des territoires, structures et métiers d'Auvergne-Rhône-Alpes
- ▶ Un réseau au service du réseau
- ▶ Des valeurs humaines au service des hommes et des territoires
- ▶ Un réseau unique en France régulièrement cité et mobilisé pour son expertise
- ▶ 3 missions :
 - La professionnalisation et le développement des compétences
 - La mise en réseau, les échanges et la mutualisation des bonnes pratiques
 - La veille et la prospective sur l'évolution des métiers et des compétences

2020 sans ARADEL ce sera...

- ▶ 900 adhérents sans formation dédiée au développement économique régional
- ▶ 28 nouveaux thèmes d'avant-garde auxquels nos territoires ne seront pas sensibilisés
- ▶ 1 nouveau produit « Les moments inspirants » qui ne verra pas le jour
- ▶ Au total, 30 formations et 7 moments inspirants qui ne seront pas dispensés
- ▶ 5 000 abonnés orphelins de veille et d'informations à haute valeur ajoutée
- ▶ 172 EPCI et plus de 50 structures sans offre de professionnalisation de leurs développeurs et élus, et ce en pleine crise économique et en cette période charnière de début de mandat.
- ▶ Une Région qui sacrifie une spécificité et un avantage concurrentiel majeur la semaine où l'ARF publie « [L'Intelligence Economique Territoriale : une ambition des Régions françaises pour la compétitivité des entreprises et des territoires](#) »
- ▶ Une Région qui perd un outil efficace pour accompagner ses entreprises et ses territoires confrontés à des enjeux économiques sans précédents

Nos partenaires dans l'action

- ▶ ADCF
- ▶ RNET
- ▶ France clusters
- ▶ ARACT
- ▶ Cap rural
- ▶ Labo cités
- ▶ CIEDEL
- ▶ ADEME
- ▶ ADEFPAT
- ▶ CERF
- ▶ MACEO
- ▶ ANPP
- ▶ DIRECCTE
- ▶ Science Po Lyon
- ▶ Les universités de
 - St Etienne
 - Lyon
 - Grenoble
- ▶ CNAM
- ▶ CIRIDD
- ▶ Cité du design
- ▶ AURA Energie
- ▶ Les Chambres régionales : CCI, CMA, Chambre d'agriculture, CRESS
- ▶ Des entreprises régionales : la Poste, SNCF Développement...
- ▶ La Région

Le réseau régional des professionnels du développement économique au service des territoires et des entreprises

35 ans d'intelligence collective et de capitalisation d'expertise

- ▶ 23 Cahiers du Développeur et au moins autant de contributions aux politiques publiques
- ▶ + de 1000 journées de formation ou d'échange d'expérience organisées
- ▶ + de 100 thématiques traitées
- ▶ + de 100 administrateurs mobilisés au service du développement
- ▶ 4 000 adhérents différents qui ont bénéficié de notre offre
- ▶ 120 consultants mobilisés à nos côtés et autant de sujets, d'outils, de méthodes spécifiques appropriés par les territoires
- ▶ 43 équipes projets accompagnées localement dans le cadre de formations-actions innovantes sur l'économie de proximité
- ▶ 2 000 000 de visites sur notre site internet et autant de clics sur nos Lettres de Veille et d'Infos